

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET VENTE DE CAVEAUX

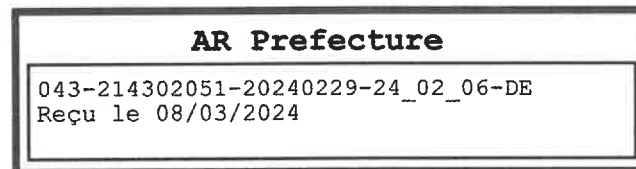
N°24-02-06

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents au moment du vote	20
Nombre de suffrages exprimés	24
VOTES : Contre : 0 - Pour : 24 - Abstentions : 0	
Date de convocation : 22 février 2024	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie Françoise Soubeyran délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Frédéric Girodet, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET VENTE DE CAVEAUX						
Résultats reportés*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 172,76 €	0,00 €	32 172,76 €
Opérations de l'exercice	3 035,24 €	3 035,24 €	3 035,24 €	3 035,24 €	6 070,48 €	6 070,48 €
TOTAUX	3 035,24 €	3 035,24 €	3 035,24 €	35 208,00 €	6 070,48 €	38 243,24 €
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 172,76 €	0,00 €	32 172,76 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 172,76 €	0,00 €	32 172,76 €
RESULTATS DEFINITIFS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 172,76 €	0,00 €	32 172,76 €



2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° _____

6° Ont signé au registre des délibérations : Mme Pradier - Mr Mondon - Mme Bonnefoy - Mr Bugnazet - Mme Colomb - Mr Fernandes - Mme Soubeyran - Mr Molle
Mme Marodon - Mr Salanon - Mme Maurin - Mr Massardier - Mme Bertinelli - Mme Massardier - Mr Chaudier - Mr Foumel - Mme Galambaud - Mr Piot - Mme Foutier - Mr Françon

Fait et délibéré en Mairie ce jour, mois et en susdits
Certifié exécutoire au retour de la Préfecture le, 8 MARS 2024

La secrétaire de séance,
Emilie Massardier



Pour expédition conforme,
La Présidente de séance
Marie Françoise Soubeyran



AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_06-DE
Reçu le 08/03/2024